

> SALLES-LA-SOURCE

## « Ranimons la cascade a rencontré le sénateur Stéphane Mazars »

Suite à la condamnation de la Société hydro-électrique par le TGI de Rodez prononcée le 16 novembre, le CA de Ranimons la cascade a rencontré, ce dimanche, à Marcillac, le sénateur Stéphane Mazars en présence de la conseillère générale Anne Gaben-Toutant. Stéphane Mazars a eu une entrevue sur ce point avec Cécile Pozzo Di Borgo. Il a été encouragé par Anne-Marie Escoffier dans cette démarche.

Stéphane Mazars rejoint la position de Ranimons la cascade et, utilisant sa compétence d'avocat, pense que le jugement est clair et ne voit pas comment il pourrait être remis en cause en cas d'appel. Selon lui, ce jugement est un élément nouveau et important, qu'il a relayé auprès des autorités.

La préfecture ne pourrait donc plus signer en l'état un arrêté dont la légalité a été ainsi affectée. Il appartient, en effet, à l'État de vérifier que l'exploitant a bien la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains qu'il occupe, notamment par la conduite forcée, et qu'une simple tolérance, aujourd'hui révoquée, ne saurait suffire.

La préfète convient volontiers que ces éléments nouveaux créent un doute et va deman-



Une rencontre informelle pour faire le point après le jugement du TGI de Rodez.

der une enquête complémentaire à ses services et au ministère de l'Environnement.

Anne Gaben-Toutant a également rapporté que quatre conseillers généraux, Pierre-Marie Blanquet, Jean Milési, Jean-Claude Gineste et elle-même, ont interpellé la préfète lors de la séance du 29 octobre. Une telle réaction est exceptionnelle et prouve le malaise profond créé par ce dossier. Elle se réjouit de l'évolution positive des élus municipaux sur le dossier et s'interroge sur le de-

venir de l'enquête menée par la préfecture sur la fiabilité économique de l'entreprise et dont elle est sans nouvelles. Pour Ranimons la cascade, l'administration ne pourra pas longtemps s'arc-bouter sur un dossier qui rencontre une telle unanimité contre lui. À demi-mots, il a été évoqué qui pouvait bien, dans les coulisses, pousser avec tant d'insistance ce dossier au-delà du raisonnable et du « poids de l'administration » qui ne saurait à lui seul tout expliquer.